



# LA LETTRE NENEENNE

N°15 – DECEMBRE 2024



## MOT DU MAIRE

Chères Nénéennes, chers Nénéens,

Depuis 2020, les objectifs du Conseil municipal ont pu être mis en œuvre, des investissements indispensables ont été réalisés pour certains projets qui tenaient à cœur la municipalité. L'un de nos derniers projets d'envergure sera le réaménagement de la mairie. Je souhaite que ce soit un lieu adapté à nos agents communaux, à nos élus et accueillant pour tous les habitants de la commune.

Une année complexe avec différentes situations que l'on a pu résoudre au mieux. Aussi, compte-tenu des nouvelles annonces gouvernementales relatives aux restrictions budgétaires pour les collectivités, la municipalité va devoir être vigilante pour l'année à venir.

**Je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2025**

Ludovic BIRE

## TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024 ET PROJETS 2025

### Voirie :

En 2024, la Communauté de communes Val de Gâtine a réparti son enveloppe « voirie » à l'ensemble des communes. La somme de 29 027 € a été attribuée à la commune pour la réfection de la voirie communautaire (chemins communaux), réalisée par EIFFAGE.

Le Département a réalisé la remise en état des routes de la Chapelle-Bâton (D329), de Danzay (D24) et de la route d'Augé (D142). C'est la société LA COLAS qui a effectué ces travaux.

### Achat d'un terrain et d'un bâtiment :

Dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un nouveau bâtiment technique communal en rempla-



cement des bâtiments existants, la commune a acquis un terrain et les bâtiments y attenants d'une superficie de 2 353 m<sup>2</sup> situé chemin du lavoir, pour la somme de 40 000 €.

### Défense incendie :

Une seule défense incendie a été installée à Pillemil cette année. C'est l'entreprise GOUBAND qui a réalisé ces travaux à hauteur de 9 925 € TTC.

### Pose de buses ECOPAL pour évacuation des eaux

pluviales : Chemins de la Proutière, de la Rouerie, de la Maison Neuve et de Pillemil. Les agents communaux ont effectué ces travaux.

### Enrochement de cours d'eau Saint-Rémy et réfection de la voirie à Pillemil :

Compte-tenu de la dangerosité de la dégradation de la voie communale, des travaux ont été nécessaires pour l'enrochement du cours d'eau « Saint-Rémy » situé à Pillemil.

C'est l'entreprise GOUBAND qui a effectué ces travaux pour la somme de 9 868 € TTC.



### Réfection de toitures :

Les toitures des deux logements communaux rue du soleil couchant et celle du préau de l'église ont été refaites par l'entreprise FILLON pour un total de 18 413 € TTC.

Aussi, une des poutres de la salle des Arts a été changée au niveau de la charpente pour un montant de 9 100 € TTC par l'entreprise FILLON.

### Réfection des trottoirs :

Poursuite de la campagne de réfection des trottoirs dans le bourg réalisée par EIFFAGE pour un montant 25 857 € TTC. Ces travaux concernent la route de l'école et le lotissement impasse des buissons, ils ont été subventionnés au titre du fonds de solidarité départemental à hauteur de 10 773 €.



### Extinction des lampadaires dans le bourg :

Suite à un bilan énergétique réalisé par SEOLIS sur l'éclairage public, il s'est avéré que 25 lanternes n'étant plus aux normes, elles vont être remplacées par des LED. Afin de réduire la facture énergétique, le conseil municipal a décidé d'éteindre les lampadaires du bourg à 22h30 à compter du mois de décembre.

### Projet de remplacement de lampadaires :

Les trois lanternes de la Salle Les Arts et un candélabre du lotissement route de Cathelogne sont remplacés. Ils ont été achetés chez l'entreprise REXEL de Parthenay pour un montant de 3 637 € TTC.

### Le site du Moulin des Isles :

Le site a été visité par la Préfecture, la Sous-Préfecture de Parthenay et le Département des Deux-Sèvres. Compte-tenu de la dégradation des lieux et de sa dangerosité, il a été décidé d'engager un arrêté de mise en péril envers le propriétaire. Afin d'éviter toute insécurité, il est recommandé de ne pas circuler sur le site, ni à pied ni avec n'importe quel véhicule. Ce lieu étant un domaine privé.

**Projet d'installation d'une borne de recharge électrique :** Une candidature a été déposée auprès de SEOLIS pour l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques.

### Abribus :

Compte-tenu du nombre d'enfants (une dizaine) prenant le car dans le village de Danzay, un abribus a été installé. Il n'est pas prévu d'en installer d'autres pour le moment.

### Projet de réaménagement de la Mairie :

Le cabinet d'architecture Luc COGNY avait effectué une étude de faisabilité et des plans. Cependant, au vu du montant du projet présenté, un appel d'offres a été lancé et le Cabinet d'architecture BEAUDOUIN ENGEL BELLISAI a été retenu pour finaliser cette étude.

Celle-ci s'élève à un montant de 34 297 € TTC.

En octobre dernier, il a été présenté la phase d'avant-projet définitif lors d'un conseil municipal et celui-ci a été validé par l'ensemble du conseil. Des dépôts de demandes de subvention et de permis sont en cours de constitution.

**Cimetière :** Un mur du cimetière s'effondrant, il a été réalisé des devis, en cours d'instruction. Petit rappel sur le règlement intérieur, les produits phytosanitaires sont devenus interdits suite à l'arrêté du 15 janvier 2021 dans tous les lieux publics ou à usage collectif (cimetières, stades, lieux de vie). Depuis juillet 2022, il n'est plus possible d'utiliser des pesticides dans les cimetières. Chaque famille doit donc prendre en charge le nettoyage des pierres tombales des défunts (sur et autour du monument) et les employés se chargeront du désherbage et tonte des allées.

### Règles d'urbanisme :

Petit rappel relatif à l'urbanisme, il est obligatoire de déposer les demandes de déclaration préalable de travaux, de permis de construire ou de démolir en mairie. Cependant, les dossiers seront instruits par le service urbanisme de la Communauté de Communes Val de Gâtine. Toutes les infractions dissimulées seront communiquées au service des impôts.

### Zones d'accélération pour le développement de production d'énergies renouvelables (ZAENR) :

Le conseil municipal a délibéré pour autoriser l'installation uniquement de panneaux photovoltaïques sur les toitures du territoire communal.

### Vote des taux 2024 :

Le conseil municipal a maintenu les taux pour l'année 2024 (Taxe foncière sur le bâti 34,35 %, taxe foncière non bâti 46,91 %, taxe d'habitation 14,28 %).

## ACTUALITES DIVERSES

### INSEE :

Suite au recensement de la population réalisé en 2023 par les agents recenseurs, la commune de Saint-Georges de Noisné répertorie une population de 702 habitants.

### Don du sang :

- mercredi 12 mars 2025,
  - mercredi 23 juillet 2025,
  - vendredi 19 septembre 2025 à Verruyes (Salle du prieuré)
- et le mercredi 28 mai à Vouhé

Contact de l'amicale : [adondesang.vystcl@gmail.com](mailto:adondesang.vystcl@gmail.com)

N'hésitez plus, rejoignez nous, DONNER VOTRE SANG !  
Site internet : [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)



### Dotation de fonds de péréquation :

La municipalité a perçue une dotation d'un montant de 179 481 € pour l'année 2024.



### Subventions aux écoles :

Pour l'année 2024, la municipalité a octroyé des subventions aux deux écoles (École Saint-Martin et École du Chambon) pour les voyages scolaires.

Au mois de juin, les enfants de l'École Saint-Martin ont pu découvrir le Marais poitevin et l'éco-camping de Fresnaie à Saint-Hilaire la Palud.

Les enfants de l'École du Chambon sont partis trois jours au camping de la Garette.

## VIE LOCALE

### Cérémonie de Ricou du 29 septembre 2024 :

En hommage à la jeunesse dans la résistance (Triangle 16 et réseau Eleuthère), a été célébré la commémoration des 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération et du décès tragique de Paul DREVIN et Paul VEILLON le 19 août 1944 lors d'un acte de sabotage sur la voie ferrée à Ricou.

Deux cérémonies se sont tenues sur les stèles de Ricou à Saint-Martin de Saint-Maixent et de Cathelogne à Saint-Georges de Noisé, en



présence de piquet d'honneur (ENSOA) et de plusieurs personnalités. Un recueillement a été organisé dans le maquis, au bois de cathelogne, lieu où les corps ont été inhumés clandestinement et où se sont cachés pendant plusieurs mois les résistants du triangle 16.



### Ciné-Goûter pour les enfants du 7 décembre :

La commune a renouvelé une séance de cinéma suivi d'un goûter pour les enfants scolarisés dans les deux écoles primaires et les enfants domiciliés à Saint-Georges de Noisé le samedi 7 décembre après-midi. L'association A'CAPELLA s'était proposée pour la gestion du visionnage du film « sirocco ».



### Opération « laisse parler ton cœur » :

La municipalité a souhaité participer à l'opération « Laisse parler ton cœur » pour une collecte de jouets du 16 au 30 novembre.

Les jouets collectés ont été remis à l'un des organismes porteurs du projet, il s'agit de la recyclerie Odrigail située à Azay le Brûlé.

### Objectif Gâtine :

Première saison de la série qui met en valeur les richesses de la Gâtine. Vous pouvez découvrir sur la chaîne « YouTube de Radio Gâtine », les 10 épisodes de cette série qui met en valeur les richesses touristiques, patrimoniales et culinaires de la Gâtine Poitevine, en vue de la création du Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine.

Ce projet est créé en partenariat avec le pays de Gâtine et les offices de Tourisme du territoire et financé par des fonds LEADER.

### Tour cycliste Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine :

Le passage de la caravane a eu lieu sur notre commune le mercredi 21 août 2024, lors de la 2<sup>ème</sup> étape qui reliait GENSAC LA PALLUE (16) à NIORT (79).

La municipalité remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour sécuriser la traversée de nombreux cyclistes.

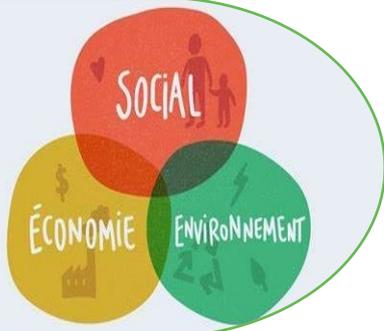


### Comité de jumelage Sud-Gâtine – Agou Yiboé :

Le comité de jumelage Sud Gâtine poursuit son accompagnement en développement rural dans le canton d'Agou-Yiboé. Les problèmes d'accès à l'eau potable pour tous sont toujours d'actualité. Une mission est prévue en 2025, si vous souhaitez découvrir et aider l'association, contactez-les à l'adresse suivante : [aso.mazagou@gmail.com](mailto:aso.mazagou@gmail.com)

**Vœux du maire :** le vendredi 10 janvier 2025 à 20h30 à la Salle Les Arts

**Repas des aînés :** le samedi 1<sup>er</sup> février 2025 à la Salle Les Arts



## ASSOCIATIONS

### Saint-Georges Animation :

Assemblée générale le samedi 18 janvier 2025 à la Salle Les Arts  
Fête au village – barbecue géant le dimanche 7 septembre 2025 .  
Contact : [saintgeorgesanimation@gmail.com](mailto:saintgeorgesanimation@gmail.com)

### La Légion Saint-Georges : Cabaret 2025

Les vendredis 21 et 28 février, les samedis 22 février et 1er mars et le dimanche 23 février  
Réservations au **06 47 41 06 85**

### ACCA :

Samedi 5 avril : journée pêche à la truite et rando-quad et le samedi 2 août : soirée guinguette  
Contact : Pascal ROBIN : **06 17 10 11 17**  
Pascal PINEAU : **07 86 34 88 95**

### L'association « La fraternelle » :

Assemblée générale le jeudi 9 janvier 2025 à 14h30 à la salle de la mairie. Contact : **05 49 95 42 14**

### École du Chambon :

Fête de l'école le dimanche 29 juin.  
Contact : **05 49 95 46 15**

### A'CAPELLA : 3 Concerts à la salle des arts

- samedi 25 janvier avec le groupe GRAND CAUSSE  
- samedi 22 mars – Saint Patrick avec le groupe KANAN  
- samedi 3 mai avec le groupe KUBE  
et un projet de festival au printemps

### Transhumance « mouton-village » :

La transhumance se déroulera du 29 au 30 mars 2025, départ de Saint-Germier, pour passer par Fomperron à Ménigoute puis se terminera à Vasles le dimanche matin.  
Contact : **06 26 15 48 69**

### École Saint-Martin :

Portes ouvertes : samedi 22 mars de 9h à 12h  
Contact : **06 04 47 13 16**  
Course du barrage : dimanche 27 avril  
Contact : **06 48 25 56 01**

## ACTIVITES ÉCONOMIQUES

### Ouverture de la « Mini School anglais » à Saint-Georges de Noisné :

Initiée par Fiona ROWLATT, RécréAnglais a débuté en Septembre 2024. Récré Anglais est un apprentissage d'anglais pour les enfants de 3-6 ans et 7-11 ans. Les apprentissages sont appris par le "Activity Based Method", c'est à dire un bain linguistique 100% en Anglais. On apprend en s'amusant. On chante, on danse, on joue et surtout on s'amuse.  
Contact : **06.61.37.36.83**  
Email : [Fiona.rowlatt@recreanglais.com](mailto:Fiona.rowlatt@recreanglais.com) -  
Site internet : <https://www.recreanglais.com/nos-ecoles/ecole-anglais-saintgeorgesdenoisne>

### Les Créations d'Ohana :

Vous propose différents accessoires et objets de décoration pour parfaire votre personnalité ainsi que votre habitat.  
Email : [contact@ohanacreas.com](mailto:contact@ohanacreas.com)  
Site internet : <https://ohanacreas.com/fr/>

### Services à la carte :

Jérôme vous propose ses services d'accompagnements extérieurs (pharmacie, rdv médicaux, promenade...), courses (livraison ou accompagnées), compagnie aux personnes isolées, petits travaux de jardinage et de bricolage, vigilance à votre domicile en votre absence, garde et promenade d'animaux. Services éligibles aux CESU pour bénéficier d'un crédit d'impôt. Contact : **06 64 74 06 10**

Elevage du jardin de chimère : Élevage familial de chiens de race petit Spitz allemand et de chats de race Bengal.  
Contact : **06 35 25 69 21** Email : [cleboucher79@gmail.com](mailto:cleboucher79@gmail.com)

## Contacts et horaires

**Mairie :** 7, route des Taillés - 79400 Saint-Georges-de-Noisné  
Tél. : **05 49 95 42 19** - Email : [stgeorges@ccsudgatine.fr](mailto:stgeorges@ccsudgatine.fr) - Site internet : [www.stgeorges79.fr](http://www.stgeorges79.fr)

**Horaires d'ouverture au public :** du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

**Agence postale communale :**

**Horaires d'ouverture :** du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30

## La lettre nénéenne

**Directeur de publication :**  
Ludovic BIRE

**Comité de rédaction et de conception :**

Commission communication

**Impression :** TTI Services

**Tirage :** 350 exemplaires

**Distribution :** toutes boîtes aux lettres.